

Ranaz Corporation
États financiers consolidés
aux 31 décembre 2009 et 2008

Rapport de la direction	2
Rapport des vérificateurs	3
États financiers	
Résultats et résultat étendu consolidés	4
Déficit consolidé	4
Flux de trésorerie consolidés	5
Bilans consolidés	6
Notes complémentaires	7 - 33

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion de Ranaz Corporation ainsi que les autres informations financières contenues dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers renferment des montants fondés sur les meilleures estimations et des jugements à l'égard de l'incidence prévue des événements et opérations actuels. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification lequel est composé d'administrateurs externes et indépendants de la direction. Le comité de vérification a rencontré la direction ainsi que les vérificateurs externes afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation financière, des questions de vérification et des questions de présentation d'informations financières, de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions, et d'examiner les états financiers et le rapport de gestion.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés au nom des actionnaires par les vérificateurs externes Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., comptables agréés.

Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés et le rapport de gestion de la société.

/S/ Jean Bourassa-Marineau, Président et chef de la direction

/S/ Sylvain Picard, chef de la direction financière

Montréal, le 5 mars 2010



Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Ranaz Corporation

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la société Ranaz Corporation aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états consolidés des résultats et résultat étendu, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal, le 5 mars 2010

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 18510

Ranaz Corporation
Résultats et résultat étendu consolidés
Déficit consolidé

des exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS		
Chiffre d'affaires	19 087 693	20 828 164
Coût des ventes	<u>14 124 335</u>	<u>15 634 390</u>
Bénéfice brut	<u>4 963 358</u>	<u>5 193 774</u>
Frais de recherche	478 775	422 654
Frais de vente	2 099 116	3 208 663
Frais d'administration	2 975 440	3 850 285
Frais liés au rappel de produits (indemnité) (note 6)	(320 000)	793 823
Charge de rémunération à base d'actions	188 162	250 959
Amortissement des immobilisations, des actifs incorporels et des frais reportés	460 907	370 261
Frais d'intérêts	344 740	182 042
Gain sur disposition d'immobilisations et d'actifs incorporels		(41 327)
Perte sur radiation d'avances		69 576
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(113 317)	37 160
Perte (gain) de change	<u>28 322</u>	<u>(165 982)</u>
	<u>6 142 145</u>	<u>8 978 114</u>
Perte avant impôts sur les bénéfices	<u>(1 178 787)</u>	<u>(3 784 340)</u>
Impôts sur les bénéfices (note 7)		
Exigibles	16 682	
Futurs	<u>(422 928)</u>	
	<u>(406 246)</u>	<u>—</u>
Perte nette et résultat étendu	<u>(772 541)</u>	<u>(3 784 340)</u>
Perte de base et diluée par action ordinaire (note 16)	<u>(0,015)</u>	<u>(0,099)</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base et dilué en circulation	<u>50 057 894</u>	<u>38 169 025</u>
DÉFICIT CONSOLIDÉ		
Déficit au début	(9 490 599)	(5 706 259)
Perte nette	<u>(772 541)</u>	<u>(3 784 340)</u>
Déficit à la fin	<u>(10 263 140)</u>	<u>(9 490 599)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 6 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

Ranaz Corporation

Flux de trésorerie consolidés

des exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008

	2009	2008
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(772 541)	(3 784 340)
Éléments hors caisse		
Charge de rémunération à base d'actions	188 162	250 959
Amortissement des immobilisations, des actifs incorporels et des frais reportés	479 277	386 591
Gain sur disposition d'immobilisations et d'actifs incorporels		(41 327)
Perte sur radiation d'avances		69 576
Juste valeur des instruments financiers dérivés	(37 160)	37 160
Intérêts sur la débenture convertible et les emprunts à terme	229 973	68 458
Impôts futurs	(422 928)	
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 8)	(801 512)	(545 385)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(1 136 729)</u>	<u>(3 558 308)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Billet à recevoir		397 390
Balance de prix de vente relatif à la disposition d'une liste de client	27 182	
Avances à des sociétés fermées		(15 195)
Acquisition d'entreprise		(16 092)
Acquisitions d'immobilisations	(954 294)	(497 403)
Disposition d'immobilisations		413 652
Acquisitions d'actifs incorporels		(531 085)
Cessions d'actifs incorporels		20 638
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(927 112)</u>	<u>(228 095)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	571	253 726
Débenture convertible		1 426 330
Remboursements de la dette à long terme	(403 259)	(1 099 504)
Dette à long terme	105 909	1 396 020
Émission d'instruments de capitaux propres	1 785 102	2 361 609
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	(125 301)	(359 545)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>1 363 022</u>	<u>3 978 636</u>
Effet de change sur l'encaisse	(57 828)	67 739
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<u>(758 647)</u>	<u>259 972</u>
Encaisse au début	<u>842 991</u>	<u>583 019</u>
Encaisse à la fin	<u>84 344</u>	<u>842 991</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Ranaz Corporation

Bilans consolidés

aux 31 décembre 2009 et 2008

	2009	2008
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	84 344	842 991
Débiteurs (note 9)	2 218 056	2 242 543
Stocks (note 10)	3 843 640	3 827 268
Frais payés d'avance	63 864	60 973
	<u>6 209 904</u>	<u>6 973 775</u>
Balance de prix de vente, encaissable par versements mensuels de 1 875 euros (2 813 \$) jusqu'en mai 2018 (taux effectif de 7,75 %)	170 480	197 662
Immobilisations (note 11)	2 648 847	2 121 106
Écarts d'acquisition	999 336	999 336
Actifs incorporels (note 12)	653 526	706 250
	<u>10 682 093</u>	<u>10 998 129</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 13)	252 240	291 711
Juste valeur des instruments financiers dérivés		37 160
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 704 283	2 466 289
Versements sur la dette à long terme	805 119	1 021 503
	<u>2 761 642</u>	<u>3 816 663</u>
Dette à long terme (note 14)	1 670 716	1 584 225
Impôts futurs (note 7)	13 721	436 649
	<u>4 446 079</u>	<u>5 837 537</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 16)	13 144 295	11 846 424
Bons de souscription (note 17)	860 033	1 381 202
Composante capitaux propres de la débenture convertible	146 710	146 710
Surplus d'apport (note 18)	2 348 116	1 276 855
Déficit	(10 263 140)	(9 490 599)
	<u>6 236 014</u>	<u>5 160 592</u>
	<u>10 682 093</u>	<u>10 998 129</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,

/S/ Jean Bourassa-Marineau
Administrateur

/S/ Edward E. March
Administrateur

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, évolue principalement dans le secteur de la fabrication et de la distribution de produits spécialisés, diététiques et énergétiques.

2 - MODIFICATIONS COMPTABLES

La Société a adopté les nouveaux chapitres suivants du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »). L'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

Le chapitre 3064, « Écart d'acquisition et actifs incorporels », établit les normes de comptabilisation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Cette nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008, et requiert l'application rétrospective. La Société l'a appliqué à compter du 1^{er} janvier 2009 avec les règles transitoires applicables. L'incidence de l'adoption de cette norme est le reclassement des frais de développement au bilan dans les actifs incorporels.

En juin 2009, l'ICCA a apporté des modifications au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » concernant les obligations d'information sur les instruments financiers.

L'amélioration des informations a trait aux évaluations de la juste valeur des instruments financiers, y compris la fiabilité des données utilisées pour réaliser ces évaluations (hiérarchie à trois niveaux) et le risque de liquidité.

Les modifications au chapitre 3862 s'appliquent aux états financiers annuels des exercices se terminant après le 30 septembre 2009. La Société a opté pour l'adoption anticipée de ces modifications et les a appliquées prospectivement. L'adoption de ce chapitre n'a pas eu d'impact sur les états financiers de la Société.

3 - EFFET DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES NON ENCORE APPLIQUÉES

Certaines des nouvelles sources premières des principes comptables généralement reconnus ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur. La Société n'a adopté aucune de ces normes de façon anticipée. Les nouvelles normes auront potentiellement une incidence sur les états financiers de la Société et se détaillent comme suit :

Acquisition d'entreprise

Le chapitre 1582, « Regroupement d'entreprises », qui remplace le chapitre 1581 du même nom, établit les normes de comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il représente l'équivalent canadien de la norme IFRS 3, « Regroupement d'entreprises ». Ce chapitre est applicable prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est le 1^{er} janvier 2011 ou une date ultérieure. L'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

3 - EFFET DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES NON ENCORE APPLIQUÉES (suite)

Comptabilisation d'une participation sans contrôle dans les états financiers consolidés

Le chapitre 1601 « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », remplacent conjointement le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 établit les normes de préparation des états financiers consolidés. Le chapitre 1602 établit les normes de comptabilisation d'une participation sans contrôle dans une filiale dans les états financiers consolidés à la suite d'un regroupement d'entreprises. Ces normes sont l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme IAS 27 des IFRS, « États financiers consolidés et individuels ». Les chapitres s'appliquent aux états financiers consolidés annuels et intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. L'adoption anticipée est permise en début d'exercice. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur les états financiers consolidés.

4 - CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales.

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les éléments faisant l'objet d'estimations importantes sont la rémunération à base d'actions, les crédits d'impôt à l'investissement, l'évaluation des actifs à long terme et leur dépréciation ainsi que l'estimation des frais liés au rappel de produits et la désuétude des stocks.

Constatation des produits

Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les produits sont constatés au moment où les stocks sont livrés au client, lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à ce dernier.

Évaluation des stocks

Les matières premières, emballages, produits finis et produits en cours sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les coûts directs de production, la main-d'œuvre ainsi qu'une répartition des coûts indirects de production, variables et fixes, sont compris dans le coût des stocks.

Amortissement

Les immobilisations, la marque de commerce et la liste de clients sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Mobilier de bureau et site Internet	Linéaire	5 ans
Équipement de fabrication	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel roulant et équipement informatique	Dégressif et linéaire	30 % et 3 ans
Améliorations locatives et liste de clients	Linéaire	20 %
Marque de commerce	Linéaire	10 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations, la marque de commerce et la liste de clients sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'acquisition d'une entreprise sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils ont subi une dépréciation. Les écarts d'acquisition sont rattachés aux unités d'exploitation et toute dépréciation possible des écarts d'acquisition est détectée en comparant la valeur comptable de chacune des unités d'exploitation à sa juste valeur. Si une dépréciation possible est identifiée, celle-ci est quantifiée en comparant la valeur comptable des écarts d'acquisition à leur juste valeur. La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Frais de recherche et de développement et crédits d'impôt à l'investissement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont reportés lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine. Ces frais sont alors amortis sur une période de cinq ans à compter de la production commerciale des produits.

Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés en réduction des frais de recherche et de développement au cours de l'exercice où les frais sont engagés, à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront. Les crédits d'impôt à l'investissement doivent être examinés et approuvés par les autorités fiscales, de sorte qu'il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La Société comptabilise une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne se matérialisera pas.

Perte par action de base et diluée

La perte de base par action ordinaire est calculée en divisant la perte nette attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des bons de souscription et des options d'achat d'actions. La méthode de conversion hypothétique a été utilisée pour déterminer l'effet de dilution de la débenture convertible.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises des sociétés canadiennes et des établissements étrangers intégrés sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses liées aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont converties au taux d'origine. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats des exercices.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution du produit de l'émission d'actions.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Capital-actions

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions ordinaires et les bons de souscription selon leurs justes valeurs respectives.

Plan de rémunération à base d'actions

La Société octroie des options d'achat d'actions aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants admissibles de la Société et de ses filiales en vertu de son régime d'options d'achat d'actions. La comptabilisation du régime de rémunération à base d'actions s'effectue selon la méthode de la juste valeur. Les coûts de rémunération, évalués à la date de l'octroi selon la juste valeur des options et des hypothèses valides, sont constatés de la façon suivante :

- Le coût de la rémunération des options octroyées aux administrateurs, dirigeants et aux employés est mesuré à la date d'octroi et constaté sur la période de service.
- Le coût de la rémunération des options octroyées aux consultants est constaté sur la période de service couverte et évaluée sur la base de la juste valeur des actions à chacune des dates de bilan jusqu'à ce que les options soient acquises, ou à la date à laquelle l'autre partie a complètement remplie ses obligations en délivrant les services, si cette date est antérieure à l'acquisition des options par le consultant. Les options qui sont acquises immédiatement sont évaluées à la date d'octroi.
- Le coût de la rémunération est constaté en charge dans l'état des résultats et il est crédité au surplus d'apport. La considération payée jusqu'à l'exercice des options et la juste valeur des options exercées sont ajoutés au capital actions.

Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société.

La Société a effectué les classements suivants :

- L'encaisse et les instruments financiers dérivés ont été classés à titre d'actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur. Les gains / pertes résultant de la réévaluation périodique sont enregistrés aux résultats consolidés;
- Les comptes clients et les autres débiteurs sont classés dans les prêts et créances. Ils sont comptabilisés au coût moins toute provision pour créances douteuses;
- La balance de prix de vente est classée comme prêts et créances et est évaluée initialement au coût et subséquemment au coût moins amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif;

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

- L'emprunt bancaire, les comptes fournisseurs, les charges à payer et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont comptabilisés initialement au coût et subséquemment au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son risque de change. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture, conséquemment, les instruments financiers dérivés sont constatés à la juste valeur au bilan et les variations de la juste valeur sont constatés aux résultats de l'exercice.

5 - ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 11 janvier 2008, la Société a conclu l'acquisition de la totalité des actions en circulation de BarTech Manufacturing Inc. (« BarTech »), un fabricant de barres nutritionnelles basé à Grand Rapids au Michigan, États-Unis. L'acquisition s'est effectuée pour une contrepartie totale de 930 457 \$, telle qu'établie au tableau ci-après. La contrepartie comprend l'émission de 738 673 actions ordinaires et de 369 337 bons de souscription de la Société, établie sur le cours moyen des actions ordinaires pendant la période de deux jours antérieure et postérieure à la date à laquelle les conditions de l'acquisition ont été convenues et annoncées et 165 302 \$ en espèces. Ces actions et bons de souscription ont été comptabilisés à leur juste valeur, évaluée à 765 155 \$.

Les valeurs attribuées aux actifs nets acquis se détaillent comme suit :

	\$
Actifs nets identifiables acquis	
Actifs	
Actifs hors caisse du fonds de roulement	522 818
Immobilisations	924 749
Relations clients	222 499
Écart d'acquisition, non déductible aux fins fiscales	937 417
	<u>2 607 483</u>
Passifs	
Passifs hors caisse du fonds de roulement	812 918
Dette à long terme	494 231
Impôts futurs	436 649
	<u>1 743 798</u>
Situation de trésorerie assumée	<u>66 772</u>
Actifs nets acquis	<u><u>930 457</u></u>
Contrepartie	
Émission d'instruments de capitaux propres	765 155
Espèces	165 302
	<u><u>930 457</u></u>

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

5 - ACQUISITION D'ENTREPRISE (suite)

Cette acquisition a été comptabilisée en utilisant la méthode de l'acquisition. Les résultats de BarTech sont inclus dans l'état des résultats consolidés depuis la date d'acquisition.

6 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	2009	2008
	\$	\$
Amortissement des immobilisations	426 553	301 139
Amortissement de la marque de commerce	1 889	1 889
Amortissement de la liste de clients	32 465	67 233
Amortissement des frais de développement	18 370	16 330
Montant brut des frais de recherche	590 405	504 004
Crédits d'impôt à l'investissement comptabilisés en diminution des frais de recherche	130 000	81 350
Subvention gouvernementale enregistrée en contrepartie du coût des ventes	63 414	
Subvention gouvernementale enregistrée en contrepartie des frais d'administration	35 805	
Frais d'intérêts		
Intérêts sur l'emprunt bancaire	48 191	45 366
Intérêts sur la dette à long terme		
Intérêts sur débenture convertible	245 528	68 458
Intérêts sur la dette à long terme	51 021	68 218
	<u>296 549</u>	<u>136 676</u>

Les frais liés au rappel de produits de l'exercice 2008 sont composés des radiations de produits et de l'estimation des produits qui seront retournés de la part des clients. L'indemnité liée au rappel de produits de l'exercice 2009 consiste en un remboursement par le sous-traitant relié au rappel de produits.

7 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	2009	2008
	\$	\$
Perte avant impôts sur les bénéfices	<u>(1 178 787)</u>	<u>(3 784 340)</u>

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

7 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

	2009	2008
	\$	\$
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada de 30,90 %	(364 245)	(1 169 361)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :		
Différence due aux taux d'imposition différents des filiales étrangères	(58 423)	73 620
Charge de rémunération	58 142	77 546
Éléments non déductibles	11 903	24 519
Variation de la provision pour dévaluation	3 283	886 334
Écart dû à la variation des taux d'impôts futurs		142 378
Éléments divers	(56 906)	(35 036)
	<u>(406 246)</u>	<u>—</u>
	2009	2008
	%	%
Taux effectif d'impôts sur les bénéfices	<u>34</u>	<u>—</u>

L'actif et le passif d'impôts futurs proviennent des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants :

	2009	2008
	\$	\$
Actif d'impôts futurs		
Débiteurs		136 435
Stocks	3 830	58 526
Actifs incorporels	8 366	8 718
Frais d'émission d'actions	224 079	312 113
Immobilisations	66 035	
Frais de recherche et développement	124 845	63 527
Pertes autres qu'en capital	2 550 375	2 375 732
	<u>2 977 530</u>	<u>2 955 051</u>
Passif d'impôts futurs		
Débiteurs	12 808	10 632
Frais de développement	132 186	184 649
Actifs incorporels	47 269	352 674
Immobilisations		86 758
	<u>192 263</u>	<u>634 713</u>
	2 785 267	2 320 338
Moins : provision pour dévaluation	<u>(2 798 988)</u>	<u>(2 756 987)</u>
	<u>(13 721)</u>	<u>(436 649)</u>

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

7 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

Les pertes fiscales des sociétés canadiennes et américaines susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices des exercices futurs s'élèvent à 8 522 683 \$ au fédéral et à 8 678 533 \$ au provincial. Ces pertes fiscales pourront être reportées dans les délais suivants :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2026	18 072	18 072
2027	2 677 652	2 674 566
2028	2 959 261	3 118 197
2029	2 867 698	2 867 698
	<u>8 522 683</u>	<u>8 678 533</u>

De plus, les pertes de la filiale irlandaise s'élèvent à 1 140 000 € (1 700 000 \$) et pourront être reportées indéfiniment.

La Société dispose également de charges fiscales de recherche et développement reportables indéfiniment pour un montant de 194 000 \$ au fédéral et de 804 000 \$ au provincial.

8 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Débiteurs	(142 957)	189 048
Stocks	(16 372)	(478 854)
Frais payés d'avance	(2 891)	(14 132)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(639 292)	(241 447)
	<u>(801 512)</u>	<u>(545 385)</u>

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts des activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Intérêts versés	114 767	113 584

9 - DÉBITEURS

	2009	2008
	\$	\$
Comptes clients (a)	1 783 945	1 733 130
Crédits d'impôt à l'investissement	255 000	125 000
Taxes à la consommation	97 123	318 601
Balance de prix de vente	30 840	33 965
Autres débiteurs	51 148	31 847
	<u>2 218 056</u>	<u>2 242 543</u>

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

9 - DÉBITEURS (suite)

- (a) La Société a deux clients qui représentent respectivement 12 % et 15 % des comptes clients au 31 décembre 2008.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les ventes conclues avec un client représentaient 20 % du chiffre d'affaires de la Société (12 % en 2008).

10 - STOCKS

	2009	2008
	\$	\$
Produits finis	1 676 352	1 500 681
Produits en cours	115 450	162 816
Matières premières	1 274 203	1 471 564
Emballage	777 635	692 207
	<u>3 843 640</u>	<u>3 827 268</u>

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, des stocks totalisant 14 124 335 \$ (16 067 580 \$ en 2008) ont été constatés en charges. Ce montant inclut un montant de 47 387 \$ (523 529 \$ en 2008) de provision pour dévaluation à la valeur nette de réalisation.

11 - IMMOBILISATIONS

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	202 307	156 087	46 220
Équipement de fabrication	3 063 034	979 622	2 083 412
Matériel roulant	22 355	11 584	10 771
Site Internet	90 769	44 479	46 290
Équipement informatique	580 808	469 459	111 349
Améliorations locatives	791 957	441 152	350 805
Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	28 122	28 122	
	<u>4 779 352</u>	<u>2 130 505</u>	<u>2 648 847</u>

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

11 - IMMOBILISATIONS (suite)

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	197 094	128 723	68 371
Équipement de fabrication	2 539 295	795 997	1 743 298
Matériel roulant	10 758	6 105	4 653
Site Internet	90 769	26 326	64 443
Équipement informatique	541 845	355 527	186 318
Améliorations locatives	417 175	365 327	51 848
Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	28 122	25 947	2 175
	<u>3 825 058</u>	<u>1 703 952</u>	<u>2 121 106</u>

La Société a reçu une subvention pour l'acquisition d'équipements de 130 371 \$, en 2009, et a constaté cette subvention en diminution de l'équipement de fabrication. Également, la Société a reçu une subvention totalisant 32 090\$ de Développement Économique Canada sous la forme d'un prêt sans intérêt. Cette subvention est constatée dans le poste équipement de fabrication et la portion dette est constatée dans la dette à long terme.

12 - ACTIFS INCORPORELS

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Marque de commerce	18 876	14 313	4 563
Liste de clients	222 499	64 933	157 566
Frais de développement (a)	509 767	18 370	491 397
	<u>751 142</u>	<u>97 616</u>	<u>653 526</u>

12 - ACTIFS INCORPORELS (suite)

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Marque de commerce	18 876	12 424	6 452
Liste de clients (b)	222 499	32 468	190 031
Frais de développement (a)	509 767		509 767
	<u>751 142</u>	<u>44 892</u>	<u>706 250</u>

(a) Ces frais sont principalement constitués de salaires, d'honoraires de consultation, d'utilisation de matières premières et d'autres frais. En 2008, la Société a comptabilisé en diminution de ces frais 56 108 \$ de crédits d'impôt à l'investissement.

(b) Au cours de l'exercice 2008, la Société a disposé d'une liste de clients pour 225 000 € (351 068 \$).

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

13 - EMPRUNT BANCAIRE

La Société dispose d'un emprunt bancaire d'un montant maximum autorisé de 500 000 \$ (2 000 000 \$ au 31 décembre 2008), garanti par une hypothèque mobilière de premier rang de 3 250 000 \$ grevant l'universalité des biens. Cet emprunt porte intérêt au taux de base de la banque plus 2,50 % (4,75 % au 31 décembre 2009); taux de base de la banque plus 1,50 % (5,00 % au 31 décembre 2008) et est renouvelable en janvier 2010. Cet emprunt est inutilisé aux 31 décembre 2009 et 2008.

Le 9 février 2010, l'institution financière a renouvelé l'emprunt bancaire pour un montant maximum autorisé de 750 000 \$. Cette entente est renouvelable en mai 2010.

La Société dispose également d'un emprunt bancaire sous la forme d'une facilité de crédit d'un montant maximum autorisé de 247 000 \$ US (259 597 \$), garanti par une hypothèque mobilière de premier rang de 1 700 000 \$ US (1 786 700 \$) grevant l'universalité des biens. Cet emprunt porte intérêt au taux de base US de la banque plus 1,00 % (3,75 % au 31 décembre 2009; 4,25 % au 31 décembre 2008) et est renouvelable en juin 2010. Le solde de cet emprunt est de 252 240 \$ CAN (240 000 \$ US) au 31 décembre 2009 (291 711 \$CAN (240 000 \$ US) au 31 décembre 2008).

En vertu des conventions de crédit, la Société doit respecter certains ratios financiers (note 19).

14 - DETTE À LONG TERME

	<u>Court terme</u> \$	<u>2009</u> \$	<u>2008</u> \$
Débtenture convertible non garantie pour un montant en principal de 1 500 000 \$, paiements mensuels de 46 667\$ débutant en septembre 2010, convertible en actions ordinaires portant intérêt au taux de 12 %, échéant en septembre 2013 (b)	186 668	1 540 583	1 348 078
Emprunt à terme, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang de 1 700 000 \$ sur l'universalité des immobilisations, taux préférentiel américain de la Banque Nationale du Canada plus 1 % (4,75 % en 2009; 4,50 % en 2008), remboursable par versements mensuels de 16 667 \$ US (17 517 \$ CAN), échéant en mai 2011. Le solde est de 283 327 \$ US (a)	297 777	297 777	588 697
Emprunt à terme, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang de 3 250 000 \$ sur l'universalité des immobilisations corporelles et incorporelles, taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada plus 1,50 % (3,75 % en 2009; 5,00 % en 2008), remboursable par versements mensuels de 5 334 \$, échéant en juillet 2013 (a)	229 333	229 333	293 333

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

14 - DETTE À LONG TERME (suite)

	Court terme \$	2009 \$	2008 \$
Emprunt à terme, garanti par certaines immobilisations, taux préférentiel majoré de 1,25 % (3,50 % en 2009; 4,75 % en 2008), remboursable par versements mensuels de 7 154 \$, échéant en avril 2010 (a)	28 618	28 618	114 473
Emprunt à terme auprès de Développement Économique Canada, sans intérêt, taux d'intérêt effectif de 6,75 %, paiements semestriels de 31 361 \$ débutant en avril 2010, échéant en octobre 2014	62 723	273 124	236 147
Emprunt à terme auprès de Développement Économique Canada, sans intérêt, taux d'intérêt effectif de 5,91%, remboursable par versements mensuels de 2 875 \$ débutant en juin 2012, échéant en mai 2016		106 400	
Emprunt à terme auprès de Développement Économique Canada, sans intérêt, remboursé			25 000
		2 475 835	2 605 728
Versements exigibles à court terme	805 119	805 119	1 021 503
		1 670 716	1 584 225

- (a) En vertu de la convention de crédit, la Société doit respecter certains ratios financiers (note 19).
- (b) Le 26 août 2008, la Société a émis pour un montant de 1 500 000 \$ une débenture convertible non garantie au taux de 12 %, échéant en septembre 2013. La débenture est convertible en actions ordinaires de la Société au prix de 0,96 \$ l'action pour les 24 premiers mois. Par la suite, le prix de conversion sera majoré de 10 % pour chacune des années suivantes. Les intérêts seront capitalisés pour la première année et il y aura congé de remboursement de capital pour les deux premières années. La débenture a été enregistrée à sa juste valeur, la composante dette et la composante capitaux propres ont été séparées ainsi que les frais d'émission qui ont été répartis et comptabilisés en contrepartie des deux composantes. La composante dette de 1 345 712 \$ déduction faite des frais d'émission de 66 092 \$ est évaluée au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif (16,61 %). La composante capitaux propres de 154 288 \$ déduction faite des frais d'émission de 7 578 \$ est présentée dans les capitaux propres comme composante des capitaux propres de la débenture convertible.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

14 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	<u>\$</u>
2010	805 119
2011	622 727
2012	642 852
2013	470 547
2014	97 223

15 - RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Le conseil d'administration a adopté un régime d'options d'achat d'actions qui est entré en vigueur le 29 décembre 2006. En vertu de ce régime, la Société peut octroyer un maximum de 2 952 381 options d'achat d'actions aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants admissibles de la Société et de ses filiales. Les options octroyées prennent fin cinq ans après la date de l'octroi. Les options octroyées aux administrateurs sont acquises par tranches de 33,3 % à compter du premier anniversaire suivant l'octroi et les autres options sont acquises par tranches de 25 % à compter du premier anniversaire. Les options sont octroyées à un prix de levée qui ne peut être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant la date de l'octroi, auquel une décote peut cependant être appliquée conformément aux règles de la Bourse de croissance TSX.

Le régime comporte les restrictions suivantes relativement au nombre d'options :

- Le nombre d'actions ordinaires réservées pour les administrateurs, dirigeants et employés relativement aux émissions en vertu du régime ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation pendant une période de 12 mois;
- Le nombre maximal d'options pouvant être octroyées aux consultants ne doit pas excéder 2 % des actions ordinaires en circulation pendant toute période de 12 mois;
- Le nombre maximal d'options pouvant être octroyées aux personnes exerçant des activités de relations avec les investisseurs ne doit pas excéder 2 % des actions ordinaires en circulation pendant une période de 12 mois et doivent être acquises graduellement sur cette période de 12 mois, à raison d'un maximum du quart des actions visées au cours d'un même trimestre.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

15 - RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONN (suite)

Les variations du nombre d'options en circulation sont les suivantes :

	2009		2008	
	Nombre	Prix moyen pondéré de levée	Nombre	Prix moyen pondéré de levée
Solde au début	2 589 884	0,78 \$	2 214 884	0,75 \$
Options octroyées	350 000	0,24 \$	425 000	0,95 \$
Options frappées d'extinction	1 529 942	0,79 \$	50 000	0,70 \$
Solde à la fin	<u>1 409 942</u>	<u>0,64 \$</u>	<u>2 589 884</u>	<u>0,78 \$</u>
Options pouvant être exercées à la fin	<u>698 275</u>	<u>0,57 \$</u>	<u>1 618 246</u>	<u>0,73 \$</u>

Les options d'achat d'actions octroyées le 31 décembre 2009 se détaillent comme suit :

Prix de levée	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix moyen pondéré de levée	Nombre	Prix moyen pondéré de levée
0,24 \$	350 000	4 ans	0,24 \$	87 500	0,24 \$
0,35 \$	304 942	2 ans	0,35 \$	296 192	0,35 \$
0,60 \$	30 000	2 ans	0,60 \$	30 000	0,60 \$
0,70 \$	200 000	2 ans	0,70 \$	128 333	0,70 \$
0,72 \$	200 000	3,67 ans	0,72 \$	50 000	0,72 \$
1,16 \$	100 000	2,08 ans	1,16 \$	50 000	1,16 \$
1,30 \$	175 000	3 ans	1,30 \$	43 750	1,30 \$
1,35 \$	20 000	3 ans	1,35 \$	5 000	1,35 \$
1,40 \$	30 000	3,17 ans	1,40 \$	7 500	1,40 \$
En cours à la fin de l'exercice	<u>1 409 942</u>	<u>2,90 ans</u>	<u>0,64 \$</u>	<u>698 275</u>	<u>0,57 \$</u>

Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice 2009

0,12 \$

Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice 2008

0,76 \$

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

15 - RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation des options Black & Scholes en tenant compte des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Taux d'intérêt annuel sans risque	1,69 %	3,27 %
Volatilité	1,04 %	86,00 %
Dividende	-	-
Durée estimative	5 ans	5 ans

16 - CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale
Ordinaires, avec droit de vote et participantes

Privilégiées de catégorie « A », sans droit de vote, convertibles en actions ordinaires dans la mesure où au moins 20 % des actions ordinaires en circulation, une fois la conversion effectuée, sont détenues par des « actionnaires publiques » tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX et lors d'une offre d'achat, de rachat ou d'échange portant sur plus de 50 % des actions ordinaires en circulation

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Émis et payé	<u>\$</u>	<u>\$</u>
60 080 314 actions ordinaires (40 565 313 en 2008)	<u>13 144 295</u>	<u>11 846 424</u>

Émission de titres

2009

Le 30 janvier 2009, la Société a clôturé un placement privé de 4 920 258 unités au prix de 0,135 \$ l'unité pour un total de 664 235 \$ en espèces. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription d'actions ordinaires entier confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 0,135 \$ jusqu'au 30 janvier 2011. La Société a attribué une valeur de 550 228 \$ aux actions ordinaires et de 114 007 \$ aux bons de souscription. Les frais d'émission d'actions relatifs au placement ont totalisé 49 878 \$ en espèces.

Le 10 août 2009, un actionnaire a exercé 2 460 129 bons de souscription en contrepartie de 332 117 \$ en espèces.

Le 28 août 2009, la Société a clôturé un placement privé de 10 384 614 unités au prix de 0,065 \$ par unité pour un total de 675 000 \$ en espèces. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription d'actions ordinaires confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 0,10 \$ jusqu'au 28 août 2014. La Société a attribué une valeur de 365 625 \$ aux actions ordinaires et 309 375 \$ aux bons de souscription. Les frais d'émission d'actions relatifs au placement ont totalisé 65 270 \$ en espèces.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

16 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le 2 octobre 2009, la Société a clôturé un placement privé de 1 750 000 unités au prix de 0,065 \$ l'unité pour un total de 113 750 \$ en espèces. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription d'actions ordinaires confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 0,10 \$ jusqu'au 2 octobre 2014. La Société a attribué une valeur de 61 195 \$ aux actions ordinaires et 52 555 \$ aux bons de souscription. Les frais d'émission d'actions relatifs au placement ont totalisé 10 153 \$ en espèces.

2008

Dans le cadre de l'acquisition de la Société BarTech le 11 janvier 2008 décrite à la note 5, la Société a émis 738 673 actions ordinaires et 369 337 bons de souscription. Chaque bon de souscription donne droit à son porteur d'acheter une action ordinaire au prix de 1,30 \$ pour une période de 24 mois. La société a attribuée une valeur de 639 839 \$ aux actions ordinaires et de 125 316 \$ aux bons de souscription.

Le 28 février 2008, le FIER Ville-Marie a exercé les 1 428 571 bons de souscription qu'il détenait en contrepartie de 500 000 \$ en espèces.

Le 17 septembre 2008, la Société a complété un placement privé de 3 000 000 unités au prix de 0,60 \$ l'unité pour un total de 1 800 000 \$ en espèces. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription d'actions ordinaires entier confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 0,75 \$ jusqu'au 17 septembre 2010. Les frais d'émission d'actions relatifs au placement totalisent 359 545 \$ en espèces et 300 000 bons de souscription d'une valeur de 87 270 \$ émis au courtier visant l'achat d'unités. Ces bons émis au courtier peuvent être exercés pendant une période de 18 mois après le 17 septembre 2008. Les frais d'émission d'actions ont été portés en diminution du capital-actions et sont présentés net d'un actif d'impôt futur de 111 099 \$ lequel est dévalué en totalité. La Société a attribuée une valeur de 1 514 483 \$ aux actions ordinaires et de 285 517 \$ aux bons de souscription.

Également, au cours de l'exercice 2008, 102 682 bons de souscription ont été exercés en contrepartie de 61 609 \$ en espèces.

Actions entières

En vertu des exigences de la Bourse, la totalité des actions ordinaires émises avant le premier appel public à l'épargne à un prix inférieur au prix d'émission du placement et la totalité des actions ordinaires pouvant être acquises par des personnes ayant un lien de dépendance avec la Société sont entières conformément à la convention d'entierement de titres. Toutes les actions ordinaires acquises à la suite de la levée d'options d'achat d'actions dont le prix de levée est inférieur au prix d'offre des actions ordinaires dans le cadre du placement doivent également être entières selon la convention d'entierement.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

16 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Au terme de la convention d'entiercement, 10 % des actions ordinaires entiercées ont été libérées dès la publication du bulletin de la Bourse de croissance TSX accordant l'inscription des actions ordinaires et 15 % des actions ordinaires supplémentaires seront libérées à intervalles de six mois par la suite, soit le 6^e, le 12^e, le 18^e, le 24^e, le 30^e et le 36^e mois suivant la libération initiale. Au 31 décembre 2008, 7 285 714 actions ordinaires et 161 965 options d'achat d'actions sont toujours entiercés.

Perte par action

En raison de la perte nette enregistrée pour les exercices présentés, les facteurs potentiellement dilutifs tel que les bons de souscription, les options d'achat d'actions et de la débenture convertible, n'ont pas été inclus dans le calcul de la perte diluée par action ordinaire, puisque l'inclusion de ces titres aurait eu un effet antidilutif.

17 - BONS DE SOUSCRIPTION

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
14 003 951 bons de souscription (4 230 119 en 2008)	772 763	1 224 452
300 000 bons de souscription au courtier (417 764 en 2008)	<u>87 270</u>	<u>156 750</u>
	<u>860 033</u>	<u>1 381 202</u>

Les variations du nombre de bons de souscription en circulation sont les suivantes :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Solde au début	4 230 119	6 572 673
Bons de souscription octroyés	14 594 743	1 869 337
Bons de souscription exercés	2 460 129	1 531 253
Bons de souscription frappés d'extinction	<u>2 360 782</u>	<u>2 680 638</u>
Solde à la fin	<u>14 003 951</u>	<u>4 230 119</u>

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

17 - BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Aux 31 décembre, le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en actions ordinaires s'établissait comme suit :

<u>Date d'expiration</u>	<u>Prix de levée</u>	<u>Nombre émis</u>	<u>Nombre pouvant être exercé au 31 décembre 2009</u>	<u>Nombre pouvant être exercé au 31 décembre 2008</u>
26 janvier 2009	0,70 \$	425 000		425 000
27 septembre 2009	1,65 \$	1 472 050		1 472 050
1 ^{er} octobre 2009	1,65 \$	463 732		463 732
11 janvier 2010	1,30 \$	369 337	369 337	369 337
17 septembre 2010	0,75 \$	1 500 000	1 500 000	1 500 000
28 août 2014	0,10 \$	10 384 614	10 384 614	
2 octobre 2014	0,10 \$	1 750 000	1 750 000	
			<u>14 003 951</u>	<u>4 230 119</u>

Au cours de l'exercice, 2 360 782 bons de souscription ayant une valeur comptable de 813 619 \$ ont été frappés d'extinction (2 680 638 bons de souscriptions ayant une valeur comptable de 702 443 \$ ont été frappés d'extinction en 2008).

Au 31 décembre, le nombre de bons de souscription en circulation émis à des courtiers pouvant être exercés en actions ordinaires s'établissait comme suit :

<u>Date d'expiration</u>	<u>Prix de levée</u>	<u>Nombre émis</u>	<u>Nombre pouvant être exercé au 31 décembre 2009</u>	<u>Nombre pouvant être exercé au 31 décembre 2008</u>
26 septembre 2009	1,30 \$	117 764		117 764
17 mars 2010	0,75 \$	300 000	300 000	300 000
			<u>300 000</u>	<u>417 764</u>

Au cours de l'exercice, 117 764 bons de souscription émis à des courtiers, ayant une valeur comptable de 69 480 \$, ont été frappés d'extinction.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

17 - BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

La juste valeur de ces bons de souscription a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation du prix des bons de souscription Black & Scholes en tenant compte des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>Bons de souscription au courtier</u>
	Bons de souscription	Bons de souscription	
Taux d'intérêt annuel sans risque	2,37 %	2,69 %	2,56 %
Volatilité	124,00 %	82,00 %	80,00 %
Dividende	-	-	-
Durée estimative	4,49 ans	2 ans	1,5 ans

18 - SURPLUS D'APPORT

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 276 855	323 453
Charge de rémunération à base d'actions	188 162	250 959
Bons de souscription frappés d'extinction	883 099	702 443
	<u>2 348 116</u>	<u>1 276 855</u>

19 - GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, l'objectif de la Société est de protéger ses actifs et sa capacité de rester en exploitation, tout en maximisant la croissance de ses activités. Le capital de la Société se compose des capitaux propres, de l'emprunt bancaire et de la dette à long terme moins l'encaisse. Le capital de la Société inclus les éléments suivants :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Capitaux propres	6 236 014	5 160 592
Emprunt bancaire	252 240	291 711
Versements sur la dette à long terme	805 119	1 021 503
Dette à long terme	1 670 716	1 584 225
Moins: Encaisse	(84 344)	(842 991)
	<u>8 879 745</u>	<u>7 215 040</u>

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont, entre autres, de maintenir un ratio dette sur les capitaux propres adéquat afin d'avoir accès à des sources de financement nécessaires à la poursuite de la croissance de la Société.

La Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier sa structure de capital, la Société peut être amenée à émettre de nouvelles actions, refinancer sa dette actuelle ou mettre en place de nouveaux emprunts.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

19 - GESTION DU CAPITAL (suite)

Les objectifs et la gestion de la structure de capital de la Société décrits précédemment sont restés essentiellement les mêmes au cours des deux derniers exercices financiers. Ces objectifs sont revus annuellement.

Pour l'emprunt bancaire et les emprunts à terme, les clauses restrictives sont :

- Le ratio de fonds de roulement, correspondant à l'actif à court terme sur le passif à court terme, ne doit être inférieur à un seuil spécifié.
- Le ratio correspondant au BAIIA ne doit être inférieur à un pourcentage spécifié.
- Le ratio de dette totale sur l'avoir des actionnaires doit être égal ou inférieur à un seuil spécifié.
- Le ratio du service de la dette, correspondant au BAIIA moins le montant des dépenses en capital non financé sur le montant des intérêts payés plus toute portion à court terme de la dette à long terme.

	2009	2008
	\$	\$
Emprunt bancaire	252 240	291 711
Versements sur la dette à long terme	805 119	1 021 503
Dette à long terme	1 670 716	1 584 225
Encaisse	(84 344)	(842 991)
Dette nette	2 643 731	2 054 448
Capitaux propres	6 236 014	5 160 592
Dette nette sur les capitaux propres	0,44:1	0,40:1

La Société croit que les résultats du ratio actuel interne est consistant avec les objectifs en matière de gestion du capital de la direction.

La Société dispose de facilités de crédit sous forme d'emprunts bancaires et d'emprunts à terme, tel qu'il est décrit aux notes 13 et 14 (a), qui nécessite une revue trimestrielle. La Société ne respecte pas les ratios suivants au 31 décembre 2009 et 2008 :

- Le ratio correspondant au BAIIA qui ne doit être inférieur à un pourcentage spécifié.
- Le ratio du service de la dette, correspondant au BAIIA moins le montant des dépenses en capital non financé sur le montant des intérêts payés plus toute portion à court terme de la dette à long terme.

La Société n'a pas obtenu de son institution financière une tolérance aux défauts existants au 31 décembre 2009 et 2008 et a, de ce fait, présenté ses emprunts à court terme.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement et qui pourrait avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques et de croissance. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Juste valeur des instruments financiers dérivés

La Société conclut des contrats de change à terme pour vendre des devises étrangères dans l'avenir à des taux de change prédéterminés. Ces contrats de change à terme servent à couvrir l'exposition au risque de variation future des taux de change. Au 31 décembre 2009, la Société n'a plus aucun contrat de change.

	2009		2008	
	Valeur		Valeur	
	comptable	Juste valeur	comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Instruments financiers dérivés	–	–	37 160	37 160

Risque de change

Exerçant ses activités aux États-Unis et en Europe, la Société est soumise à des risques de change associés à la variation du dollar américain et de l'euro. Le tableau qui suit présente la sensibilité de la perte nette et du résultat étendu de la Société pour une appréciation de 10 % du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien. Pour une dépréciation de 10 % du dollar US et de l'euro par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale, mais inversée sur la perte nette et le résultat étendu.

	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro
Perte nette et résultat étendu	(11 180)	(52 272)

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La Société est exposée au risque de change en raison de l'encaisse, des débiteurs, de la balance de prix de vente, de l'emprunt bancaire, des comptes fournisseurs, des charges à payer et de la dette à long terme libellés en dollars américains et en euros. Au 31 décembre 2009 et 2008, les instruments financiers libellés en dollars américains et en euros se détaillent comme suit :

	<u>Total \$CAN</u>	<u>Dollar U.S.</u>	<u>Euro</u>
Au 31 décembre 2009			
Actifs	1 513 261	949 916	333 489
Passifs	1 020 100	903 000	47 834
	<u>Total \$CAN</u>	<u>Dollar U.S.</u>	<u>Euro</u>
Au 31 décembre 2008			
Actifs	2 043 472	1 299 301	278 886
Passifs	1 969 501	1 494 778	87 329

Risque de taux d'intérêt

Une portion de la dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc la Société au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Une portion de la dette à long terme et l'emprunt bancaire portent intérêt à taux variable et expose donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Une fluctuation des taux d'intérêts de 1 % n'aura pas de répercussion importante sur le niveau courant des emprunts.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société à un risque de crédit sont principalement l'encaisse, les comptes clients et la balance de prix de vente. La Société a déposée son encaisse dans des institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de pertes est négligeable. La Société fait des évaluations de crédit de la situation financière de ses clients et n'obtient généralement pas de cautionnement de ses clients. Au 31 décembre 2009, la direction estime que le risque de crédit de la Société relatif à ces actifs financiers est faible et, de ce fait, aucune provision pour perte n'a été comptabilisée.

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente le détail de l'âge chronologique des comptes clients :

	2009	2008
	\$	\$
Comptes courants	1 304 249	1 130 714
31 à 60 jours	463 946	429 563
61 à 90 jours	62 864	139 386
91 à 120 jours	9 052	7 686
Plus de 120 jours	(56 166)	25 781
	<u>1 783 945</u>	<u>1 733 130</u>

Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de liquidité. Le risque de liquidité est l'exposition de la Société au risque de ne pas être en mesure de rencontrer ses obligations financières lors de leur échéance.

Tel que mentionné à la note 19, la Société ne respecte pas certains ratios financiers au 31 décembre 2009 pour lesquels la Société n'a pas obtenu de tolérance et a, de ce fait, présenté les emprunts s'y rattachant à court terme. La Société a revu son processus de prévision de trésorerie et a pris des mesures internes visant à réduire ses coûts.

La société gère ses besoins de liquidités en exerçant un suivi serré des versements prévus au titre du service de la dette relativement aux passifs financiers à long terme, ainsi que les rentrées et sorties de fonds prévisionnelles au jour le jour. Les besoins de liquidités sont surveillés en fonction des périodes, selon une fréquence quotidienne et hebdomadaire, et il en est de même des liquidités pour le prochain exercice.

Les liquidités futures de la Société sont liées à différents facteurs, notamment la capacité à générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, ainsi que les mesures prises à l'interne pour réduire les coûts. Selon les prévisions de la direction pour l'exercice 2010, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation devraient être plus élevés que les échéances contractuelles initiales des passifs financiers et que les dépenses en immobilisations de la Société pour l'exercice.

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

20 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Juste valeur des instruments financiers autre que des instruments dérivés

	2009		2008	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Prêts et créances				
Débiteurs	1 835 093	1 835 093	1 764 977	1 764 977
Balance de prix de vente	201 320	201 320	231 627	231 627
Passif financiers				
Emprunt bancaire	252 240	252 240	291 711	291 711
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 704 283	1 704 283	2 466 289	2 466 289
Dettes à long terme	2 475 835	2 475 835	2 605 728	2 624 581

La juste valeur de l'encaisse, des comptes clients, des autres débiteurs, de l'emprunt bancaire et des comptes fournisseurs et charges à payer se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur de la balance de prix de vente a été calculée en fonction de la valeur actualisée des paiements futurs selon les taux d'intérêt que la Société aurait pu obtenir aux 31 décembre 2009 et 2008 pour des instruments comportant des modalités et des dates d'échéance semblables. Leur juste valeur est approximativement égale à leur valeur comptable.

Les justes valeur des dettes à long terme ont été calculés en fonction de la valeur actualisée des paiements futurs selon les taux d'intérêt estimatifs que la Société aurait pu obtenir au 31 décembre 2009.

21 - ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2009, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location-exploitation et de contrats de consultation venant à échéance à diverses dates jusqu'en juin 2015 et visant principalement la location de locaux et de matériel et des contrats de services, se chiffrent à 1 976 873 \$. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices se répartissent comme suit :

	\$
2010	550 248
2011	542 312
2012	528 474
2013	282 873
2014	71 897

Ranaz Corporation

Notes complémentaires

aux 31 décembre 2009 et 2008

22 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

La Société a effectué des opérations avec des apparentés. Ces opérations ont été conclues dans le cadre normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Ventes à une société contrôlée par un proche parent d'un administrateur (a)	275 924	272 692
Ventes à une société contrôlée par un administrateur (b)	3 809 315	-
Honoraires de consultation d'administrateurs	20 806	-

(a) Les comptes clients inclus un montant de 46 866 \$ (30 014 \$ en 2008) à recevoir de cette société.

(b) Les comptes clients inclus un montant de 358 532 \$ US (376 817 \$ CAN) à recevoir de cette société.

23 - INFORMATION SECTORIELLE

La Société a examiné ses activités et a établi qu'elle mène ses activités dans un seul secteur d'exploitation isolable. Les informations suivantes présentent les informations requises à l'échelle de l'entreprise :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Produits par emplacement géographique selon l'emplacement du client		
Canada	6 821 852	6 349 701
États-Unis	10 198 208	12 114 569
France	569 797	1 255 540
International	1 497 836	1 108 354
	<u>19 087 693</u>	<u>20 828 164</u>
Immobilisations par emplacement géographique		
Canada	2 648 847	1 054 247
États-Unis	-	1 066 859
	<u>2 648 847</u>	<u>2 121 106</u>
Écart d'acquisition par emplacement géographique		
Canada	61 919	61 919
États-Unis	937 417	937 417
	<u>999 336</u>	<u>999 336</u>

Ranaz Corporation
Notes complémentaires
aux 31 décembre 2009 et 2008

24 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.